

## 1. La conspiration du silence

---

*Depuis plus de vingt ans, le monde scientifique français est divisé par l'Affaire Priore. Reconnue officiellement, prouvée scientifiquement, la découverte d'Antoine Priore reste ignorée, de par la volonté de quelques "mandarins", la plupart parisiens, la plupart scientifiques. Des millions de malades continuent de souffrir et de mourir chaque année dans le monde parce qu'on s'obstine à ignorer une découverte scientifique, la plus importante peut-être depuis les travaux de Louis Pasteur. Pour se faire une idée précise, au-delà des rumeurs de toutes sortes, chacun se doit de prendre connaissance des pièces du « Dossier Priore ».*

*Académie nationale de Médecine*

*Paris, le 8 janvier 1980*

*Monsieur et cher collègue*

*Votre proposition de lecture sur la « Stimulation des défenses de l'organisme par association d'un rayonnement électromagnétique pulsé et d'un champ magnétique : tentatives d'application au traitement du cancer chez l'homme » a retenu l'attention de notre comité de lecture.*

*Les spécialistes à qui nous avons demandé leur avis considèrent que votre travail n'est pas du ressort de notre compagnie et qu'il trouverait sans doute une audience plus digne de son objet dans une société spécialisée.*

*J'ai donc le regret de vous retourner votre texte et vous prie d'agréer, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma considération distinguée.*

*Le secrétaire perpétuel. Signé: Professeur Lemaire.*

*Université de Bordeaux II.  
Laboratoire d'immunologie  
et de biologie parasitaire*

*Bordeaux, le 17 janvier 1980*

*Monsieur le secrétaire perpétuel*

*Il y a quelques jours, mon collègue, le Pr. Georges Dubourg, me remettait votre lettre du 8 janvier 1980 par laquelle vous lui faisiez savoir que le texte qui avait été déposé, de notre part, le 4 décembre 1979, n'était pas du ressort de votre compagnie. Il avait été examiné par les membres du comité de lecture avec avis de spécialistes.*

*Deux des quatre signataires de cette note étant correspondants de votre Académie, pourrions-nous bénéficier des remarques et des commentaires de ce comité? Et même si cela n'était pas trop indiscret, connaître les noms des membres spécialistes consultés ce qui nous permettrait de rentrer en contact directement avec eux et de bénéficier de leur haute compétence.*

*Je me permets d'insister car depuis 1965 je me suis personnellement intéressé aux recherches concernant l'efficacité étonnante de l'association d'ondes électromagnétiques pulsées et de champ magnétique modulé, et cela à la demande d'un des présidents de notre Académie, le Pr. Robert Courrier.*

*Depuis, malgré de très nombreuses difficultés, j'ai poursuivi des recherches avec des modèles expérimentaux parasitaires ou autres pour apporter des débuts d'explication sur les mécanismes d'action de ce rayonnement. Bien que n'ayant pu bénéficier des effets d'un appareil mieux adapté à l'homme, nous avons eu des résultats très encourageants dans le cancer humain avec un appareil réalisé pour des animaux de petite taille.*

*Nous pensions qu'il était de notre devoir d'en informer les membres de l'Académie. Nous avons tous en mémoire les désillusions du National Cancer Act constitué en 1971 pour intensifier la « bataille contre le cancer ». Les Etats - Unis accordaient à cet objectif une énergie et une organisation humaine et matérielle similaire à celle qui avait été déployée pour la conquête de l'atome et celle de l'espace. Sept ans plus tard, le sénateur Mac Govern dénonçait cette opération comme une bataille que " l'Amérique était en train de perdre". Tout cela fut rapporté en octobre 1978 par le secrétaire général de la Fondation pour la recherche médicale française, Mme le docteur Escoffier-Lambiotte, dans un article intitulé : « La croisade contre le cancer : de l'ivresse au désenchantement. »*

*Comme l'avait écrit le Pr. Courrier : « Quand il s'agit d'un problème aussi grave que le cancer et qu'on voit poindre une lueur, on a le devoir de rechercher ce que représente cette lueur. On n'a pas le droit de l'éteindre avant de savoir ce qu'elle vaut.. »*

*Je vous prie de m'excuser de vous importuner de nouveau et vous remercie à l'avance des conseils que vous pourrez me donner. Veuillez croire, Monsieur le secrétaire perpétuel, à ma déférente considération.*

*Signé: Professeur Raymond Pautrizel.*

Deux lettres pour situer et résumer un dossier ouvert depuis plus de trente ans. Celle du Pr. Pautrizel reste sans réponse depuis plus de quatre ans...

Cette attitude de l'Académie de médecine qui refuse d'entendre, ne s'estimant pas concernée, une communication qui porte pourtant sur un traitement possible des cancéreux, amène les chercheurs, les médecins, les scientifiques concernés, à « exploser », à sortir du silence auquel ils se sont volontairement astreints depuis quinze ans.

Ils ne peuvent admettre cette fin de non-recevoir alors que la *note qu'ils ont présentée déborde largement en fait le domaine du cancer et offre - ils en sont convaincus - une des clés de l'immunostimulation, ce phénomène que, partout dans le monde, on cherche à maîtriser depuis des années.*

Cette note est l'aboutissement, le dernier espoir, de quinze années de recherches, d'expérimentations, de luttes. Elle ne rend compte que de quelques cas de cancers humains. Mais derrière, en filigrane, des milliers d'animaux.

Trois des quatre signataires de la note sont médecins et deux d'entre eux jouissent d'une notoriété scientifique internationale. Les chercheurs qui ont eu à connaître de ce dossier sont en majorité des scientifiques de grande réputation. Parmi eux, deux Prix Nobel.

Enfin, à l'origine de « l'affaire Priore », le Pr. Robert Courier, découvreur de la folliculine, père de l'hormonologie moderne, ancien président de l'Académie de médecine, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. La plus haute autorité scientifique française.

L'attitude de l'Académie de médecine a pour conséquence directe et immédiate de faire sortir les scientifiques de leur réserve. Pour se justifier, pour exprimer leur colère et leur honte, et surtout parce qu'ils pressentent que c'est la seule arme qui leur reste, ils mettent l'essentiel de leurs documents à la disposition de la presse. Les journalistes sont très peu nombreux à s'y intéresser.

Et pourtant, l'étude des pièces du dossier débouche inévitablement, même aux yeux d'un non-scientifique, sur une conclusion évidente : *Le rayonnement Priore qui est peut-être la découverte scientifique la plus importante depuis les travaux de Louis Pasteur est victime d'une véritable conspiration du silence qui s'emploie à étouffer cette découverte depuis l'instant où elle a été rendue publique.*

Et, dans cette conspiration qu'il est difficile de ne pas juger scandaleuse, sont compromis les plus grands noms de la Science française (avec une mention particulière pour les cancérologues). Tous les moyens sont bons pour étouffer le dossier Priore, même les plus vils. Et, dans cette affaire, on a parfois du mal à faire la part de l'orgueil, de la bêtise, de l'inconscience, de la bonne foi et des intérêts publics ou privés, plus ou moins avouables et avoués.

Le journaliste qui a connaissance du dossier, même s'il n'est pas qualifié pour en discuter les données scientifiques, ne peut qu'être impressionné par les faits, les preuves, les agissements des uns et des autres.

Et il doit prendre ses responsabilités, car il est impossible de rester passif et d'ignorer confortablement tout ce qu'on a appris, tout ce qu'on a découvert.

Ses possibilités de choix sont très simples et très réduites : Ou bien se taire et accepter qu'une découverte susceptible de soigner, de sauver des millions d'hommes, de femmes et d'enfants reste dans les cartons quelques décennies encore, le temps d'être redécouverte ailleurs, par d'autres et dans de meilleures conditions. (L'idéal étant, on le devine, que cette découverte soit faite dans quelques années dans la région parisienne, peut-être à Villejuif ou à Curie par des cancérologues...)

Ou alors porter le débat sur la place publique, exposer chacune des pièces du dossier, donner toutes les explications nécessaires, toutes les preuves, toutes les incertitudes aussi. Tout ce qu'il faut pour que chacun puisse se forger une intime conviction et être éventuellement en mesure de faire entendre sa voix.

Nous avons choisi cette dernière solution. Avec un risque grave dont nous sommes parfaitement conscients : celui de donner un espoir trop précoce à des malades et à leurs familles. Surtout aux cancéreux. Ils doivent savoir que *dans le meilleur des cas, si demain le dossier Priore est débloqué, il faudra encore des années de recherches et de mises au point avant que cette découverte entre dans l'arsenal thérapeutique.*

Ce dossier que nous allons maintenant ouvrir apportera donc obligatoirement désillusion, amertume et colère. C'est le prix à payer pour que demain l'espérance puisse naître.

Mais, avant toute chose, il faut brûler en quelque sorte les étapes et résumer l'affaire Priore en deux questions et quelques éléments de réponses. Questions et réponses qui ne préjugent en rien de l'opinion que chacun se fera par la suite. Simple mais indispensable base de réflexion, avant que la chronologie des faits ne reprenne ses droits.

*Est-il possible qu'un rayonnement ayant pour effet biologique de stimuler et de renforcer certaines défenses naturelles de l'organisme et lui permettant de lutter avec succès contre un certain nombre d'agressions ait été découvert au lendemain de la dernière guerre mondiale, que ses propriétés aient été établies et prouvées au cours de ces quinze dernières années et que la Science française refuse de tenir compte de ces travaux?*

*Est-il pensable que depuis plus de quinze ans tout soit mis en œuvre pour barrer*

*la route à une découverte dont une des propriétés parmi tant d'autres est de permettre à l'organisme de surmonter certaines formes de cancer (peut être toutes), ce fléau responsable pour la seule France de 120 000 morts par an?*

*La réponse est oui aux deux questions.* Le rayonnement a été découvert (empiriquement ou pas, peu importe) par Antoine Priore dans les années de l'immédiat après-guerre. Sans entrer pour l'instant dans le détail disons qu'il fait intervenir deux types d'ondes électromagnétiques (U.H.F. et H.F.) modulées et pulsées par un tube à plasma soumis lui-même à un champ magnétique.

*Au cours des années, Antoine Priore, inventeur italien établi à Floirac, dans la banlieue bordelaise, a construit au moins quatre générateurs successifs capables de produire ce rayonnement.*

*Depuis trente ans, un nombre important d'expériences ont été réalisées par des scientifiques de toutes disciplines : médecins, physiciens, biologistes, etc.* Sans parler des expériences réalisées par l'inventeur ou par son entourage et dont on ignore sans doute encore aujourd'hui la plus grande partie. Seules, ces expériences « officieuses » n'auraient aucune valeur, car elles ont été effectuées sans protocole ni contrôle. Mais elles ont quand même laissé des traces troublantes et, après elles, il y a eu toutes les expériences officielles aboutissant strictement aux mêmes résultats. Alors, il n'est pas malhonnête de tenir compte, ne serait-ce qu'à titre indicatif, des premiers travaux de Priore.

Dans les années 50, le rayonnement Priore est appliqué de façon tout à fait empirique. Un peu « tous azimuts » pour commencer; de façon de plus en plus précise dès qu'il apparaît (par hasard) qu'il semble faire régresser puis disparaître des tumeurs cancéreuses animales.

Commence alors à partir de 1960 l'expérimentation officielle sur des cancers animaux greffés, puis sur le trypanosome (en 66), sur différentes maladies. Intervient enfin une tentative d'application à l'homme cancéreux (1977).

L'effet biologique du rayonnement Priore est démontré clairement. La reproductibilité des expériences est formellement établie. Les résultats obtenus sont inespérés et prometteurs. Les preuves avancées sont indiscutables et d'ailleurs indiscutées. C'est peut-être ce fait qui constitue le point le plus étonnant, le plus ahurissant de tout le dossier : *Les qualités et les propriétés de l'invention de Priore sont reconnues tout à fait officiellement depuis 1969 mais, froidement, on refuse de les prendre en compte.*

Les événements qui nous intéressent plus particulièrement couvrent la période 1960-1980. Vingt ans d'une activité extrême. Vingt ans qui vont mettre en évidence la grandeur de quelques scientifiques et la petitesse de beaucoup d'autres.

Vingt ans qui permettent hélas de porter un jugement extrêmement sévère sur ce milieu incapable de surmonter ses rivalités, ses passions, ses intérêts mesquins, quitte à passer à côté d'une grande aventure scientifique et humaine, quitte à laisser souffrir et mourir des millions de malades.

Vingt années donc. Mais il faut aussi savoir ce qui s'est passé avant, il y a quarante ans.

Et tout d'abord, il faut expliquer qui est Antoine Priore, bien que la biographie du personnage ne soit pas notre sujet. En effet, ces pages ne veulent être qu'un rapport précis, qu'un exposé détaillé et documenté, qu'un compte rendu fidèle des travaux, des réussites, des échecs, des joies et des déceptions, des espoirs et des désillusions des scientifiques qui depuis quelque trente ans ont expérimenté le rayonnement Priore, découvert et prouvé ses propriétés, mais sans jamais parvenir à le faire reconnaître et adopter par « la » Science française, essentiellement en raison de l'opposition manifestée par les scientifiques. Plus exactement par un petit nombre de scientifiques, mais de ceux qui comptent, qui contrôlent en fait, et il faut le savoir, toute l'activité scientifique du pays et qu'il est impossible, impensable, de désavouer, quel que soit le régime politique en place.

Mais il est impossible d'ignorer l'inventeur. Ne serait-ce qu'en raison des problèmes majeurs que posent sa personnalité et son comportement, et que ses opposants n'ont jamais manqué d'exploiter d'une façon qui d'ailleurs dépasse parfois les limites de l'odieux et du ridicule mais qui se révèle très efficace.

La dernière attaque contre Priore (mort en mai 1983) ne date que de quelques semaines. Elle ne résiste pas à l'examen et déshonore ceux qui l'ont menée comme ceux qui l'ont suscitée, mais elle illustre aussi remarquablement la façon médiocre dont une information peut être manipulée par des gens peu scrupuleux, soucieux avant tout d'avoir raison ou de faire plaisir à des amis. Et il y en aura toujours d'autres pour enchaîner, même s'ils n'ont rien compris au problème, même s'ils ignorent tout du dossier, uniquement parce qu'ils se fient aveuglément aux modèles qui leur sont proposés. Panurge pas mort!

Fin décembre 83, *Le Canard enchaîné* déclenche le scandale des « avions renifleurs » qui fait la joie des journaux pendant une quinzaine de jours et n'éveille en définitive que peu d'intérêt dans le public.

Cette affaire est l'occasion rêvée pour effectuer quelques rapprochements soigneusement dosés avec la machine de Priore.

Jean François Augereau ouvre le feu dans *Le Monde* daté du 4 janvier, à l'occasion d'un article intitulé: « Les trucages de M. de Villegas »: « ... *Il semble bien qu'ERAP n'ait eu le droit de voir que bien tardivement, et après avoir payé la forte somme. L'Histoire n'est guère avare de ces affaires apparemment merveilleuses dont le contenu s'est bien vite révélé vide. Témoin la machine de Priore, censée vaincre nombre de maladies, dont le cancer, et pour laquelle, dans les années 70, contre l'avis des experts consultés, plusieurs dizaines de millions de francs anciens furent versés en vain.* »

Deuxième attaque dans le journal télévisé de 20 heures, le 3 janvier. Un journaliste de T.F.1 qui doit avoir de bonnes sources, cite la machine de Priore comme une des grandes escroqueries scientifiques de ces dernières années.

Marie Françoise de Pange entretient la rumeur dans *Le Quotidien du médecin* du 5 janvier, dans un article intitulé « Escroqueries scientifiques en tout genre » : « *L'Histoire abonde en escroqueries scientifiques où la fausse science se mélange à la vraie. On peut citer pour ces dernières années la machine de Priore qui était censée guérir le cancer par application de champs magnétiques, l'effet Uri Geller d'action à distance par télépathie, ou encore la fabrication d'un carburant à partir d'eau et d'alcool. Tous phénomènes qui auront les honneurs de la presse... Les scientifiques sont d'ailleurs parfois les premiers à truquer les résultats...* »

Et il revenait à Mme le docteur Claudine Escoffier-Lambiotte de clore cette mini-campagne dans un article publié par *Le Monde* du 22 janvier dans le cadre d'une page titrée globalement « 1983 : Les tricheurs étaient parmi nous. » Elle écrit : « *Les illuminés, eux, ne sont animés que par une conviction à laquelle il est souvent difficile de résister. Des rayons N du physicien nancéen Blondlot aux champs magnétiques du Bordelais Antoine Priore ou aux avions renifleurs, la France en a connu des exemples largement diffusés...* »

*Des phrases anodines, sans explication aucun, sans preuve, sans démonstration, mais qui suffisent pour glisser un doute dans l'esprit de lecteurs mal informés. Des petites phrases qui ne s'oublient pas et qui font des dégâts.*

Il convient d'y faire un sort avant même d'ouvrir le dossier Priore proprement dit. Bonnassoli, le promoteur de l'avion renifleur, est-il un escroc? Nous nous garderons bien de juger pour simplement remarquer que les Américains viennent de prendre sous contrat cet inventeur si contesté

(mais il est vrai que les Etats Unis pratiquent une politique de recherche qui n'a rien de comparable à celle de la France).

Il existe des points communs entre Bonnassoli et Priore. Tous deux sont italiens, tous deux sont méfiants à l'extrême et refusent de livrer le secret de leur découverte de peur d'être spoliés sans recours possible. Et cette méfiance choque vivement les scientifiques, y compris ceux qui caressaient innocemment le projet de copier quelque peu et de travailler ensuite de leur côté...

Mais la comparaison doit s'arrêter là et les pièces du dossier le prouvent formellement sans la moindre ambiguïté. La découverte de Priore a été reconnue officiellement, prouvée scientifiquement. C'est un premier point. Antoine Priore n'a jamais tiré un centime de profit de ses travaux. Toute sa vie, il a vécu en homme pauvre. Il a d'abord gagné sa vie comme dépanneur radio-électricien puis, lorsqu'il s'est entièrement consacré à ses recherches, il a vécu de petites subventions que lui attribuait la mairie de Bordeaux, de crédits de recherche minimes que des universitaires de toutes disciplines se débrouillaient pour lui faire obtenir. Plus tard, il a été engagé par un industriel et a bénéficié d'un salaire d'ingénieur débutant.

Jamais Antoine Priore n'a eu un sou devant lui. Toute sa vie, pour compléter ses maigres ressources et subvenir aux besoins de sa famille - une épouse et trois enfants -, il a accumulé les prêts, les dettes. Les crédits d'État, attribués par la Direction générale de la Recherche scientifique et technique au début des années 70 (3,5 millions de francs) ont été remis directement à la société chargée de fabriquer l'appareil mis au point par Priore. L'inventeur n'a donc pas à répondre de ces sommes puisqu'il n'en a jamais vu la couleur. De la même façon, il a toujours refusé catégoriquement les dons en espèces qu'on lui proposait, préférant que ces sommes soient versées sur le compte d'une association qui se chargerait de régler les factures du matériel commandé pour les besoins de ses travaux.

En quarante ans, Priore n'a pas touché un centime des sommes consacrées à ses recherches. Et pourtant, des fortunes considérables, illimitées même, l'attendaient hors de nos frontières. Aux Etats-Unis, au Canada, en Tchécoslovaquie, en Italie. Il n'avait qu'un mot à dire. Mais il a voulu rester à Bordeaux. Il est mort sans rien laisser à sa famille. Il est parti dans la tombe avec son secret, mais en laissant au monde une découverte extraordinaire et riche d'avenir pour peu que les scientifiques daignent consacrer quelques semaines ou quelques mois à l'examen des appareils

déjà réalisés pour achever d'en expliquer le fonctionnement et les mécanismes d'action.

Dans ces conditions, il est impudent d'oser comparer le dossier Priore à l'affaire des avions renifleurs. Les pièces que nous allons maintenant exposer le prouvent d'ailleurs assez clairement pour que chacun puisse après leur lecture oublier définitivement ces rumeurs malvenues et loin d'être gratuites.